

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Accord-cadre de prestations techniques de sonorisation, d'éclairage et de mise à disposition de matériels pour les événements de la ville d'Angers et Angers Loire Métropole.

Description: Le présent marché porte sur des prestations de sonorisation et d'éclairage, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 4 ans, alloté en 3 lots selon la typologie des événements

Identifiant interne: A26DPCPDMSONECLAIR.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: OUI.

Procédure accélérée Justification: Procédure 100 % dématérialisée.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 48952000. 32342410. 31518100. 31518600.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 960000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 1600000 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation, ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Evénement à grande jauge.

Description: Cela concerne les événements de plus de 5 000 personnes, organisés et portés par la Ville, et le cas échéant par la Direction de la Culture et du Patrimoine, la Direction des Sports et Loisirs (ex. : Accroche-coeurs, Tempo Rives, Tout Angers Bouge etc.). Prestations comprenant la fourniture du matériel, l'installation, l'exploitation et la mise à disposition de techniciens. Le montant estimé pour ce lot est de 200 000 € HT sur la période d'exécution de deux ans..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Type de marché additionnel: services.

Classification CPV: 48952000. 32342410. 31518100. 31518600.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 400000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 600000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: le marché sera renouvelé dans 4 ans.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: env-imp.

Description: Limiter les émissions de dioxyde de carbone liées aux transports (optimisation des déplacements, recours à des véhicules faiblement émetteurs lorsque possible); Privilégier l'utilisation de matériels économies en énergie (projecteurs LED, systèmes basse consommation, etc.); Favoriser l'emploi de consommables et de produits respectueux de l'environnement (écolabelisés, recyclés et/ou recyclables); Assurer une bonne gestion des déchets générés par ses prestations (collecte, tri, traçabilité).

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

Objectif innovant: Les travaux, fournitures ou services faisant l'objet du marché sont nouveaux ou sensiblement améliorés par rapport à d'autres travaux, fournitures ou services déjà présents sur le marché.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Critère Qualité :

Description : Qualité.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requisé
Date limite de réception des offres : 26/02/2026 à 14:00.
Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requisé
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
Arrangements financiers : Les prestations rémunérées par des prix unitaires, révisables annuellement à la date de démarrage des prestations. Le paiement sera effectué par virement dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché sont financés par des membres du groupement de commande. Une avance de 10 % sera réservée dans le respect des conditions prévues à l'article B11.1 d CCAG FCS..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Titre: Événements à petite jauge et événements protocolaires.
Description: Cela concerne les événements de moins de 5 000 personnes, à caractère culturel, institutionnel, sportif ou protocolaire, organisés et portés par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole (ex.: événements muséaux, cérémonies, inaugurations, réceptions institutionnelles, etc.). Prestations comprennent la fourniture du matériel et la mise à disposition de techniciens.

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Type de marché additionnel: services.
Classification CPV: 48952000. 32342410. 31518100. 31518600.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 460000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 800000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: le marché sera renouvelé dans 4 ans.
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: env-imp.
Description: Limiter les émissions de dioxyde de carbone liées aux transports (optimisation des déplacements, recours à des

véhicules faiblement émetteurs lorsque possible); Privilégier l'utilisation de matériels économies en énergie (projecteurs LED, systèmes basse consommation, etc.); Favoriser l'emploi de consommables et de produits respectueux de l'environnement (écolabellisés, recyclés et/ou recyclables); Assurer une bonne gestion des déchets générés par ses prestations (collecte, tri, traçabilité).

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

Objectif innovant: Les travaux, fournitures ou services faisant l'objet du marché sont nouveaux ou sensiblement améliorés par rapport à d'autres travaux, fournitures ou services déjà présents sur le marché.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Critère Qualité :

Description : Qualité.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 26/02/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Arrangements financiers : Les prestations rémunérées par des prix unitaires, révisables annuellement à la date de démarrage des prestations. Le paiement sera effectué par virement dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché sont financés par des membres du groupement de commande. Une avance de 10 % sera réservée dans le respect des conditions prévues à l'article B11.1 d CCAG FCS..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 2.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt léssé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: Prêt de matériel sans technicien.

Description: Il s'agit de la mise à disposition de matériel seul, sans technicien, pour des événements spécifiques (ex. : Angers Pianopolis, etc.).

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Type de marché additionnel: services.
Classification CPV: 48952000. 32342410. 31518100. 31518600.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 100000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 200000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: le marché sera renouvelé dans 4 ans.
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: env-imp.
Description: Limiter les émissions de dioxyde de carbone liées aux transports (optimisation des déplacements, recours à des véhicules faiblement émetteurs lorsque possible); Privilégier l'utilisation de matériels économes en énergie (projecteurs LED, systèmes basse consommation, etc.); Favoriser l'emploi de consommables et de produits respectueux de l'environnement (écolabellisés, recyclés et/ou recyclables); Assurer une bonne gestion des déchets générés par ses prestations (collecte, tri, traçabilité).
Approche de réduction des impacts environnementaux: none.
Objectif innovant: Les travaux, fournitures ou services faisant l'objet du marché sont nouveaux ou sensiblement améliorés par rapport à d'autres travaux, fournitures ou services déjà présents sur le marché.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Critère Qualité :

Description : Qualité.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 26/02/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Arrangements financiers : Les prestations rémunérées par des prix unitaires, révisables annuellement à la date de démarrage des prestations. Le paiement sera effectué par virement dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché sont financés par des membres du groupement de commande. Une avance de 10 % sera réservée dans le respect des conditions prévues à l'article B11.1 d CCAG FCS..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 2.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24490001500011.

Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.

Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.

Ville : ANGERS cedex 02.

Code postal : 49020.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches.dag@angersloiremetropole.fr.

Téléphone: +33 241055000.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : tribunal administratif de Nantes.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.

Département : CS 24111.

Ville : Nantes CEDEX.

Code postal : 44041.

Pays : FRANCE.

Point de contact: 6, allée de l'île Gloriette.

Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.

Téléphone: +33 255101002.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :bc8fa435-aff3-4917-9e22-11f32c1363f3

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 26/01/2026 à 12:32.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.